

Feuillets d'information de l'environnement : Consommation d'aliments des ménages et émissions canadiennes de gaz à effet de serre, 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 9 octobre 2019

En 2015, les ménages ont été responsables de 42 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada, y compris les émissions directes associées à l'utilisation de carburants et de combustibles par les ménages (44 %) et les émissions indirectes associées à leurs dépenses en biens et en services (56 %).

Une nouvelle analyse publiée dans les *Feuillets d'information de l'environnement* montre que les émissions indirectes associées aux dépenses des ménages en aliments et en boissons ont représenté le quart des émissions indirectes et ont compté parmi les principales sources de GES, juste après les émissions indirectes associées à la consommation d'énergie des ménages.

Note aux lecteurs

Les estimations des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux dépenses des ménages en aliments et en boissons, et en services de restauration présentées dans cet article sont issues d'un modèle d'entrées-sorties qui combine les données sur les flux physiques des émissions de GES selon l'industrie et les données économiques sur la production et la consommation de biens et de services. Ces émissions indirectes ne comprennent pas les émissions associées aux aliments produits par des entreprises non canadiennes.

Les données sur les émissions de GES sont tirées du *Système de comptabilité économique et environnementale du Canada – Compte des flux physiques (CFP)*. Le compte des GES porte sur les émissions annuelles de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux par les industries, les administrations publiques, les institutions et les ménages. Les données sont également fournies en fonction de la demande finale, où les émissions sont imputées aux utilisateurs finaux de biens et de services plutôt qu'aux producteurs et sont désignées sous l'appellation « émissions indirectes ».

Les estimations des émissions de GES indiquées dans les CFP sont distinctes de celles publiées dans le *Rapport d'inventaire national sur les sources et puits de gaz à effet de serre* élaboré par Environnement et Changement climatique Canada (*Infographie 1*). Ce rapport permet au Canada de s'acquitter de ses obligations en matière de déclaration aux termes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et constitue le point de référence officiel pour les émissions de GES au Canada. Les exigences de déclaration de la CCNUCC diffèrent des lignes directrices méthodologiques du *Système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies* qui ont servi à créer le compte de GES décrit ci-dessus.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le *Système de comptabilité économique et environnementale du Canada – Comptes des flux physiques (CFP)*.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5115.

Il est maintenant possible de consulter l'étude intitulée « *Consommation d'aliments des ménages et émissions canadiennes de gaz à effet de serre, 2015* », qui fait partie de la publication *Feuillets d'information de l'environnement* (16-508-X).

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

